

OZANAM

SECONDE PASSERELLE

Madame, Monsieur,

Lille, le 26 mars 2019

Nous vous transmettrons quelques renseignements concernant la fin de l'année scolaire.

A- PLANNING DE LA TROISIEME PERIODE

| Lundi 25 mars 2019 | Epreuves communes jusqu'au vendredi 29 mars 2019 |
|----------------------------|--|
| Samedi 30 mars 2019 | 14h00 : Une soirée entre amis pièce d'Harold Pinter |
| | 16h00 : Le Bazar du Homard de Jan Lauwers |
| | Invitation aux pièces de théâtre (entrée gratuite) : |
| | Jouées par les étudiants du Campus et ISEN |
| | Au Théâtre du Nord place du Général De Gaulle à Lille |
| | Réservation obligatoire : |
| | billetterie-une-soiree-entre-amis.eventbrite.fr |
| | billeterie-le-bazar-du-homard.eventbrite.fr |
| Samedi 30 mars 2019 | Vers la confirmation 2020 - prochaine étape et engagement parcours |
| Samedi 6 avril 2019 | Vacances de Printemps jusqu'au lundi 22 avril 2019 |
| Mardi 16 avril 2019 | 19h00 : Messe Chrismale à Notre Dame de la Treille |
| Vendredi 26 avril 2019 | De 13h30 à 17h30 : évènement OZ'DRONE |
| | Concours de pilotage de drones ouvert à tous |
| | Salle des sports du Campus Ozanam |
| | Inscription et information : www.groupe-oec.fr |
| Mercredi 1er mai 2019 | Fête du travail (férié). Pas de cours. |
| Vendredi 3 mai 2019 | 12h30 : arrêt des cours. |
| | Anniversaire des 10 ans de la fusion Ozanam Epil |
| Vendredi 3 mai 2019 | Après-midi : Vivre Pâques – Célébrons nos 10 ans de fusion |
| Samedi 4 mai 2019 | 16h00 - Confirmation 2019 à Notre Dame de la Treille |
| Mercredi 8 mai | Pas de cours jusqu'au dimanche12 mai 2019 |
| | Victoire 1945 (férié) et Pont. |
| Jeudi 30 mai 2019 | Pas de cours jusqu'au dimanche 2 juin 2019. |
| | Ascension (férié) et Pont. |
| Jeudi 30 mai 2019 | Festi'vent - Journée #Année Jeunes - Dunkerque (bus) |
| Lundi 3 juin 2019 | Conseil de classe |
| Vendredi 7 juin 2019 | Remise des livres au lycée salles D1 et D2 |
| Vendredi 7 juin 2019 | Fin des cours après la remise des livres |
| Du 13 juin au 21 juin 2019 | Stage Entreprise |
| Du 20 au 25 juin 2019 | Lourdes pour certains élèves |
| Du 24 juin au 28 juin 2019 | Soutenance de stage |
| Mercredi 10 juillet 2019 | (Permanence ARBS) Remise des livres au lycée salle D1 et D2 |

Durant la troisième période, il est habituel que les professeurs soient convoqués pour participer à la préparation, au déroulement et aux corrections des épreuves d'examens. Nous ferons le maximum pour limiter les incidences de ces convocations et dès à présent nous nous en excusons.

Les élèves sont soumis à l'obligation scolaire jusqu'au 5 juillet 2019.



B - REINSCRIPTION - ANNEE SCOLAIRE 2019-2020

Afin de préparer dans de bonnes conditions la prochaine rentrée scolaire, nous vous avons fait parvenir récemment un document de réinscription (messagerie Ecole Directe). Nous souhaitons savoir si vous avez l'intention de nous confier votre fils ou votre fille pour l'année 2019-2020, nous vous prions donc de nous retourner, si ce n'est déjà fait, ce document (même en cas de réponse négative).

Les réinscriptions se font dans l'ordre chronologique de leur arrivée au secrétariat et ne sont effectives que contre remise d'un acompte de 150 €.

C - DEMI-PENSION

Au-delà des dates de fin de cours obligatoires (période de stage, préparation, etc...) possibilité de repas pour les ½ pensionnaires, l'achat du ticket à 6,35 € s'effectue au service comptabilité (Christine OLIVIER).

D - PROCEDURES D'ORIENTATION EN FIN DE SECONDE PASSERELLE

- * Pour le 29 mai 2019 : Remise de la fiche d'orientation au professeur titulaire.
- * Le 6 juin 2019 : Communication de la décision définitive arrêtée en conseil de classe.
- * En cas de désaccord avec la proposition du conseil de classe, il est possible de rencontrer Anaïs HAVET et Valérie SABEG (Professeurs principaux) pour leur faire part des observations de la famille et ceci entre le 7 et le 11 juin 2019.
- * <u>Pour le 12 juin 2019 au plus tard</u> : Si vous souhaitez faire intervenir la commission d'appel, vous devrez rendre au lycée la feuille d'orientation accompagnée d'une lettre cachetée adressée au Président de la commission précisant les raisons de l'appel, et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse.

Dès à présent, soyez convaincus que la décision prise par le conseil de classe aura pour objectif l'intérêt de votre fils (fille) en vue de son succès dans les études et de son épanouissement personnel.

Si une réorientation vers une formation non assurée dans l'établissement apparaît nécessaire, <u>il est prudent de prendre contact dès à présent avec un autre établissement d'accueil.</u>

PASSAGE PRIVE/PUBLIC

A TOUS LES NIVEAUX d'orientation, l'admission des élèves de l'enseignement privé sous contrat dans un établissement public, SERA CONFORME A LA DECISION PRISE PAR L'ETABLISSEMENT PRIVE D'ORIGINE.

Si vous souhaitez inscrire votre fils ou fille dans l'enseignement public, merci de vous rapprocher d'Anaïs HAVET (anais.havet@ozanam.eu) pour initier la procédure Affelnet ou Affelmap (autres régions).

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Didier GAMANT Directeur de Site